



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'ouvrage :  
DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général

Monsieur le Président  
du Conseil Général des Ardennes  
Hôtel du Département  
08011 – CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

Objet du Marché :

Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur "esquisse +"  
pour la construction d'un site scolaire sur la Commune d' Attigny

MAÎTRISE D'OEUVRE

Date du marché : .....  
Montant : ..... € TTC  
Imputation : .....

Procédure de consultation :  
concours de maîtrise d'œuvre européen  
en application des articles 38, 70 et 74 du Code des Marchés publics  
(Décret n°2006-975 du 1er août 2006 modifié)

Personne habilitée à donner les renseignements prévus  
à l'article 109 du Code des Marchés Publics :  
Monsieur le Président du Conseil Général des Ardennes

Ordonnateur :  
Monsieur le Président du Conseil Général des Ardennes

Comptable public assignataire des paiements :  
Madame le Payeur Départemental  
43, avenue Charles de Gaulle  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

2009. 342

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRANCE


ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE :  
MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSEY, LE GOFF  
Correspondant : Gérard HENNELLE  
Centre d'Affaires – Bâtiment A  
BP 24 - 7, Avenue du Préau  
02140 - VERVINS  
Téléphone : 03 23 97 62 06  
Mail : mgconseil02@orange.fr

Acte d'engagement

Version du 15 octobre 2009

Page 2 sur 11

Affaire 09.MG.09.CG.001.00.00

Construction d'un site scolaire à ATTIGNY  
Maitrise d'oeuvre

Marché public de services

# MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Bâtiment – Construction neuve

## Acte d'engagement

N° de contrat

### AE.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage	DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général
Adresse	Hôtel du Département – 08011 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex Téléphone : 03 24 59 60 60 – Télécopie : 03 24 37 76 76
Mandataire	
Adresse	
Représentant du pouvoir adjudicateur	Monsieur Benoît HURE, Président du Conseil Général
Adresse	Hôtel du Département – 08011 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex Téléphone : 03 24 59 60 60 – Télécopie : 03 24 37 76 76
Conducteur d'opération	Conseil Général des Ardennes
Adresse	Hôtel du Département 08011 CHARLEVILLE MEZIERES

### AE.2 CONTRACTANT(S)

Le, contractant unique, soussigné :

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

conjoints (cf. grille de répartition détaillée des prestations annexées)

solidaires, les unes des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'œuvre".

1<sup>er</sup> cotraitant :

<input checked="" type="checkbox"/> M/Mme	Jean-Philippe THOMAS	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse	219, boulevard Charles Arnould 51100 Reims 7112 390 115 822	
Code NAF		N° SIRET 390 115 822 00061
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		Régional : 391 - National : 37548

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : mgconseil02@orange.fr	<b>Marché public de services</b>	
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009 Page 3 sur 11

2. cotraitant :

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Code NAF	
TVA intracommunautaire	
Adresse	
Représentée par	
RCS	
<input type="checkbox"/> La société	
<input type="checkbox"/> M/Mme	
contractant personnellement,	
dument habilité(e),	
N° SIRET	

3. cotraitant :

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Code NAF	
TVA intracommunautaire	
Adresse	
Représentée par	
RCS	
<input type="checkbox"/> La société	
<input type="checkbox"/> M/Mme	
contractant personnellement,	
dument habilité(e),	
N° SIRET	

4. cotraitant :

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Code NAF	
TVA intracommunautaire	
Adresse	
Représentée par	
RCS	
<input type="checkbox"/> La société	
<input type="checkbox"/> M/Mme	
contractant personnellement,	
dument habilité(e),	
N° SIRET	

5. cotraitant :

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Code NAF	
TVA intracommunautaire	
Adresse	
Représentée par	
RCS	
<input type="checkbox"/> La société	
<input type="checkbox"/> M/Mme	
contractant personnellement,	
dument habilité(e),	
N° SIRET	

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

**Jean-Philippe THOMAS**

dument

mandat à cet effet.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

conjoint

solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP).

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE  
 MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSEY, LE GOLF  
 Correspondant : Gérard HENNELLE  
 Centre d'Affaires - Bâtiment A  
 BP 24 - 7, Avenue du Préau  
 02140 - VERVINS  
 Téléphone : 03 23 97 62 06  
 Mail : mgconseil02@orange.fr

Marché public de services

Construction d'un site scolaire à ATTIGNY  
 Maître d'œuvre

Attire 09 MG-08-CG-001-00-00

Acte d'engagement

Version du 15 octobre 2009

Page 4 sur 11

1. cotraitant : AAT architecture – Jean-Philippe THOMAS – architecte dplg / HQE (Mandataire)

<input checked="" type="checkbox"/> M/Mme	THOMAS Jean-Philippe - AAT architecture	contractant personnellement,	
<input type="checkbox"/> La société	Architecte dplg/hqe - MANDATAIRE		
RCS			
Représentée par		dûment habilité(e),	
Adresse	219, boulevard charles arnould – 51100 Reims		
Code NAF	7111 Z	N° SIRET	390 115 822 000 61
TVA intracommunautaire	FR 89 390 115 822		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	National : 038611 Régional : 472		

2. cotraitant : Anselme PASCUAL – architecte associé

<input checked="" type="checkbox"/> M/Mme	Anselme PASCUAL	contractant personnellement,	
<input type="checkbox"/> La société			
RCS			
Représentée par		dûment habilité(e),	
Adresse	2, rue de condé – 08400 Vouziers		
Code NAF	7111 Z	N° SIRET	320 104 813 000 37
TVA intracommunautaire	FR 95 320 104 813		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	National : 041101 Régional : 446		

3. cotraitant : TERA0 – bureau d'études HQE

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,	
<input checked="" type="checkbox"/> La société	TERAO Sarl		
RCS	Paris 494 056 765		
Représentée par	Michel RAOUST	dûment habilité(e),	
Adresse	21, rue de paradis – 75010 Paris		
Code NAF	7712 B	N° SIRET	494 056 765 000 14
TVA intracommunautaire	FR 494 056 765		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	/		

4. cotraitant : IOSIS Grand Est – bureau d'études TCE

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,	
<input checked="" type="checkbox"/> La société	IOSIS Grand Est Sarl		
RCS			
Représentée par	Jean-Claude COULON	dûment habilité(e),	
Adresse	10, avenue pierre mendés France – 67300 Schiltigheim		
Code NAF	7112 B	N° SIRET	360 800 254 00 177
TVA intracommunautaire	FR 360 800 254		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	/		

5. cotraitant : TERRITOIRES – bureau d'études paysage

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,	
<input checked="" type="checkbox"/> La société	Agence TERRITOIRES Sarl		
RCS	Besançon 488 864 802		
Représentée par	Etienne VOIRIOT	dûment habilité(e),	
Adresse	22, rue megevand – 25000 Besançon		
Code NAF	7111 Z	N° SIRET	488 864 802 000 19
TVA intracommunautaire	FR 488 864 802		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	/		

6<sup>o</sup>. cotraitant : MCI Thermiques – bureau d'études restauration

<input type="checkbox"/> M/Mme		MCI Thermiques Eurl		contractant personnellement,	
<input checked="" type="checkbox"/> La société		Rèims B 405 101 106			
RCS		Christophe BALLAND		dument habilité(e),	
Représentée par		Allée Jean-Marie Amelin – parc d'affaires reims Champagne -- bâtiment C			
Adresse		51370 Champigny			
Code NAF		7112 B			
TVA intracommunautaire		FR 30 405 101 106 000 38			
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes /					

7<sup>o</sup>. cotraitant : ECHOLOGOS – Bureau d'Etudes acoustique

<input type="checkbox"/> M/Mme		ECHOLOGOS Sarl		contractant personnellement,	
<input checked="" type="checkbox"/> La société		B 315 732 909			
RCS		Dominique NOEL		dument habilité(e),	
Représentée par		16, rue du Général de Gaulle – 51400 Livry-Louvey			
Adresse		7112 B			
Code NAF		FR 315 732 909			
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes /					

## DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44 et 45 du code des marchés publics 2006,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

### AE.3 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

### DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie des ouvrages de Bâtiments Construction neuve.

Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe prévisionnelle ci-annexés, une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

Adresse	Construction d'un site scolaire sur la Commune de ATTIGNY Route Départementale n° 987 08130 - ATTIGNY
Références cadastrales	ZH n° 72 et 88
Surface foncière	4 151 m <sup>2</sup> + 79 779 m <sup>2</sup>
Estimation de la surface à construire	5 877 m <sup>2</sup> (surface utile globale)
Autres informations	Espace "préaux" pour une surface globale de 526 m <sup>2</sup> Espace "cours de récréation" pour une surface globale de 2 700 m <sup>2</sup> Espaces sportifs pour une surface globale de 2 456 m <sup>2</sup>

### CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis à l'article AP 6 du CCAP et dans le CCTP.

### DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 38 mois à compter de la date de notification du marché et jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception des travaux ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Le cas échéant, pour les lots travaux pour lesquels il est prévu des essais de fonctionnement, la mission prendra fin après la période des essais de fonctionnement (les périodes d'essais seront fixées au C.C.T.P. travaux). Sur proposition du maître d'œuvre, une décision du maître de l'ouvrage mettra fin à la mission de maîtrise d'œuvre dans les conditions fixées à l'article 27 du CCAG-PI.

Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit (à préciser par le candidat) :

Esquisse (complément d'étude pour la finalisation de l'esquisse)	3	Semaines
Etudes d'avant-projet sommaire (APS)	9	Semaines
Etudes d'avant-projet définitif (APD)	10	Semaines
Etudes de projet (PRO)	9	Semaines
Dossier des ouvrages exécutés (DOE)	6	Semaines

Autres délais fixés par le maître d'ouvrage (prestations issues de la tranche ferme ou des tranches conditionnelles) :

Elaboration du dossier de permis de construire	2	Semaines
Dossier de Consultation des Entreprises	6	Semaines
Rapport d'analyse des offres	4	Semaines

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires - Bâtiment A BP 24 - 7, Avenue du Préau 02140 - VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : mgconseil02@orange.fr	<b>Marché public de services</b>	
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009 <b>Page 5 sur 11</b>

Rapport de mise au point des contrats de travaux	2	Semaines
CR de chantier	3	Jours

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 4.1 du CCAP

**AE.4 OFFRE DE PRIX**

AE.4.1 - Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de mars 2010 (m0). Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP

AE.4.2 - Forfait provisoire de rémunération :

<b>A – Mission de base (APS - APD – PRO – ACT – VISA – DET – AOR)</b>	
Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base suivante :	
Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître d'ouvrage : Co	: 12 500 000,00 € HTVA
taux de rémunération to	= 9,46 %
forfait de rémunération x 1 x to =	1 182 500,00 € HTVA (1)
<b>B – Missions complémentaires</b>	
Elément EXE partiel	= 347 237,09 € HTVA (2)
Elément CSSI	= 24 802,65 € HTVA (3)
Elément 1 %	= 12 252,51 € HTVA (4)
Elément DECHETS	= 21 239,38 € HTVA (5)
Total HT (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	= 1 588 171,63 € HTVA (6)
TVA au taux de	= 311 281,64 € (7)
Total TTC (6) + (7)	= 1 899 453,27 € TTC (8)
arrêté à <b>un million huit cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent cinquante trois euros et vingt sept centimes tous taxes comprises</b>	
( en toutes lettres TTC)	

AE.4.3 - Option :

Option	Objet	Montant HT
Option n°1	Mission OPC (Ordonnancement, Pilotage, Coordination)	161 217,22

ASSISTANT A MATRISE D'OUVRAGE  
 MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSEY, LE GOFF  
 Correspondant : Gérard HENNELLE  
 Centre d'Affaires – Bâtiment A  
 BP 24 – 7, Avenue du Préau  
 02140 – VERVINS  
 Téléphone : 03 23 97 62 06  
 Mail : mgconseil02@orange.fr

Marché public de services

Affaire 09 MG 08 CG 001 09 00

Construction d'un site scolaire à ATTIGNY  
 Maitrise d'œuvre

Acte d'engagement

Version du 15 octobre 2009

Page 6 sur 11

**AE.4.4 - Forfait définitif de rémunération :**

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans les annexes 1 et 2 au présent acte d'engagement.

**AE.4.4 - Sous traitance :**

Je/Nous n'envisage/n'envisageons pas de sous traiter une partie des prestations prévues au marché.

J'/Nous envisage/envisageons de sous traiter une partie des prestations prévues au marché.

a) Prestations sous - traitées désignées au présent marché

Les annexes n° 4.....  
du présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous traitant concerné pourra présenter en nantissement .  
Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

74 901,00 € ht soit 89 581,60 € ttc  
Soixante quatorze mille neuf cent un euros hors taxes

( en lettres )

pour les sous-traitants suivants :

Sarl bureau Michel Forgue

b) Prestations sous - traitées envisagées

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage; les sommes figurant sur ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nom du sous traitant	Nature de la prestation	Montant de la prestation (TVA incluse)
<u>bureau M. Forgue</u>	<u>Economie générale du projet</u>	<u>89 581,60 €</u>
<b>TOTAL :</b>		<b>89 581,60 €</b>

c) Notification du marché aux sous-traitants

Le sous-traitant qui a été accepté et dont les conditions de paiement ont été agréées peut céder ou transférer, à concurrence du montant des prestations qui doivent lui être réglées directement, tout ou partie de sa créance. La copie du marché prévue à l'article 106 du Code des Marchés Publics et, le cas échéant, de l'acte spécial prévu à l'article 114 du Code des Marchés Publics désignant un sous-traitant admis au paiement direct, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiaire du paiement direct.

Par la présente notification, le sous-traitant reconnaît avoir reçu une copie du marché et de l'annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation du sous-traitant.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. Si l'administration remet l'acte d'engagement contre récépissé, le sous-traitant complètera et signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du marché et de l'annexe à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant :

Le sous-traitant

A ..... 2010, le .....

Signature :

Le sous-traitant

A ..... 2010, le .....

Signature :

Le sous-traitant

A ..... 2010, le .....

Signature :

**AE.4.5 - Nantissement ou cession de créances :**

Le montant total de la créance que je pourrais/nous pourrions présenter en nantissement, ou céder, est ainsi de :

..... € T.T.C.

..... € Toutes Taxes Comprises (en lettres)

**AE.4.6 – Modifications ultérieures éventuelles de sous-traitance en cours d'exécution de marché**

**MODIFICATION N° 1 (1)**

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

.....  
 .....

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSEY, LE GOFF Correspondant : Gérard HENNELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 - 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : mgconseil02@orange.fr		Affaire 09:MG 08 CG 001 00 00	Acte d'engagement	Version du 15 octobre 2009	Page 8 sur 11
Marché public de services		Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre			

Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant : *(voir fiche jointe)*

Compte ouvert au nom de \_\_\_\_\_ Clé RIB \_\_\_\_\_  
 Sous le numéro \_\_\_\_\_  
 Banque \_\_\_\_\_  
 Code Banque \_\_\_\_\_ Code Guichet \_\_\_\_\_

2<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de \_\_\_\_\_ Clé RIB \_\_\_\_\_  
 Sous le numéro \_\_\_\_\_  
 Banque \_\_\_\_\_  
 Code Banque \_\_\_\_\_ Code Guichet \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de \_\_\_\_\_ Clé RIB \_\_\_\_\_  
 Sous le numéro \_\_\_\_\_  
 Banque \_\_\_\_\_  
 Code Banque \_\_\_\_\_ Code Guichet \_\_\_\_\_

4<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de \_\_\_\_\_ Clé RIB \_\_\_\_\_  
 Sous le numéro \_\_\_\_\_  
 Banque \_\_\_\_\_  
 Code Banque \_\_\_\_\_ Code Guichet \_\_\_\_\_

5<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de \_\_\_\_\_ Clé RIB \_\_\_\_\_  
 Sous le numéro \_\_\_\_\_  
 Banque \_\_\_\_\_  
 Code Banque \_\_\_\_\_ Code Guichet \_\_\_\_\_

**AE6 ASSURANCES**

Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant : *Jean-Philippe TNOMAS, architecte Mandataire*

Compagnie d'assurance *M.A.F.* N° de police *39969/V/7*

2<sup>ème</sup> cotraitant : *(voir fiche jointe)*

Compagnie d'assurance \_\_\_\_\_ N° de police \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance \_\_\_\_\_ N° de police \_\_\_\_\_

4<sup>ème</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance \_\_\_\_\_ N° de police \_\_\_\_\_

5<sup>ème</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance \_\_\_\_\_ N° de police \_\_\_\_\_

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'œuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de 180 jours.

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSEY, LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : mgconseil02@orange.fr	<b>Marché public de services</b>	
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009 <b>Page 10 sur 11</b>

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe spécial de sous-traitance :

A CHARLEVILLE MEZIERES, le (2)..... 2010

Le pouvoir adjudicateur :

le Président  
B. HURE

**MODIFICATION N° 2 (1)**

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

A CHARLEVILLE MEZIERES, le (2)..... 2010

Le pouvoir adjudicateur :

le Président  
B. HURE

(1) Cocher la case utile.  
(2) Date et signature originales

**AE.5 PAIEMENTS**

AE.5.1 - Avance :

Conformément à l'article 87.11.1° du Code des Marchés Publics, le Titulaire/le groupement titulaire du présent marché :  
 renonce au bénéfice de l'avance prévue à l'article 6.1 du C.C.A.P.  
 ne renonce pas au bénéfice de l'avance prévue à l'article 6.1 du C.C.A.P.

sous réserve de la constitution d'une garantie à première demande garantissant la totalité de l'avance ;

(cocher la case correspondant au cas choisi)

AE.5.2 – Domiciliation bancaire ou postale :

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

<b>ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE</b> MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSEY, LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLÉ Centre d'Affaires – Bâiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 92 06 Mail : mgconseil02@orange.fr		<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009 Page 9 sur 11
<b>Marché public de services</b>		Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre

**Article 5 PAIEMENTS****5.1. Comptes à créditer**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition, jointes en annexe.

Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant : AAT architecture – Jean-Philippe THOMAS – architecte dplg / HQE (Mandataire)

Compte ouvert au nom de	<b>AAT architecture – Jean-Philippe THOMAS</b>	Clé RIB	<b>45</b>
Sous le numéro	<b>000 388 545 01</b>		
Banque	<b>CIC Reims Forum</b>	Code Guichet	<b>33700</b>
Code Banque	<b>30087</b>		

2ème cotraitant : Anselme PASCUAL – architecte associé

Compte ouvert au nom de	<b>Anselme PASCUAL</b>	Clé RIB	<b>70</b>
Sous le numéro	<b>0810 127 0046</b>		
Banque	<b>Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne</b>	Code Guichet	<b>00180</b>
Code Banque	<b>15135</b>		

3ème cotraitant : TERA0 – bureau d'études HQE

Compte ouvert au nom de	<b>TERAO</b>	Clé RIB	<b>90</b>
Sous le numéro	<b>0269 2001 887</b>		
Banque	<b>HSBC FR Gare de Lyon</b>	Code Guichet	<b>00269</b>
Code Banque	<b>30056</b>		

4ème cotraitant : IOSIS Grand Est – bureau d'études TCE

Compte ouvert au nom de	<b>IOSIS Grand Est</b>	Clé RIB	<b>81</b>
Sous le numéro	<b>000 632 72 101</b>		
Banque	<b>CIC Centre d'Affaires Strasbourg</b>	Code Guichet	<b>33080</b>
Code Banque	<b>30087</b>		

5ème cotraitant : TERRITOIRES – bureau d'études paysage

Compte ouvert au nom de	<b>TERRITOIRES</b>	Clé RIB	<b>36</b>
Sous le numéro	<b>000 2045 1001</b>		
Banque	<b>Crédit Mutuel Besançon Union</b>	Code Guichet	<b>08000</b>
Code Banque	<b>10278</b>		

6ème cotraitant : MCI Thermiques – bureau d'études restauration

Compte ouvert au nom de	<b>Eurl MCI Thermiques</b>	Clé RIB	<b>93</b>
Sous le numéro	<b>000 290 94 041</b>		
Banque	<b>Crédit Mutuel Reims Porte de Paris</b>	Code Guichet	<b>08855</b>
Code Banque	<b>15629</b>		

7ème cotraitant : ECHOLOGOS – Bureau d'Etudes acoustique

Compte ouvert au nom de	<b>Sarl ECHOLOGOS</b>	Clé RIB	<b>25</b>
Sous le numéro	<b>0600 6237 N 028</b>		
Banque	<b>LA BANQUE POSTALE Grenoble</b>	Code Guichet	<b>01017</b>
Code Banque	<b>20041</b>		

Article 6 ASSURANCES

Contractant unique ou

1<sup>er</sup> cotraitant : AAT architecture – Jean-Philippe THOMAS – architecte dplg / HOE (Mandataire)

Compagnie d'assurance **M.A.F. Mutuelle des Architectes Français** N° de police **39969 / V / 7**

2<sup>ème</sup> cotraitant : Anselme PASCUAL – architecte associé

Compagnie d'assurance **AXA Poissy** N° de police **255 827 404**

3<sup>ème</sup> cotraitant : TERAQ – bureau d'études HQE

Compagnie d'assurance **EUROMAF** N° de police **700 3162 / S**

4<sup>ème</sup> cotraitant : IOSIS Grand Est – bureau d'études TCE

Compagnie d'assurance **GAN Eurocourtage** N° de police **M34 173 003**

5<sup>ème</sup> cotraitant : TERRITOIRES – bureau d'études paysage

Compagnie d'assurance **EUROMAF** N° de police **7002 888 / S**

6<sup>ème</sup> cotraitant : MCI Thermiques – bureau d'études restauration

Compagnie d'assurance **GROUPAMA** N° de police **511 792 12 N**

7<sup>ème</sup> cotraitant : ECHOLOGOS – Bureau d'Etudes acoustique

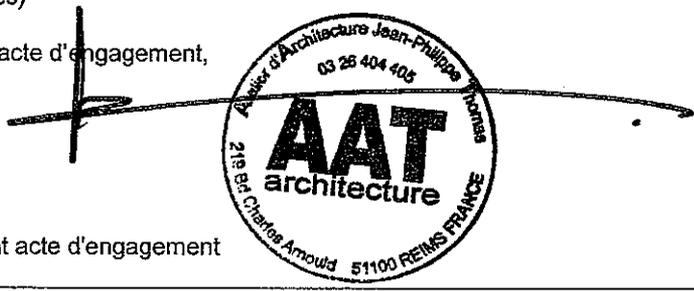
Compagnie d'assurance **MAF** N° de police **76 477 / S**

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Fait à Reims le 13 septembre 2010

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,



Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement

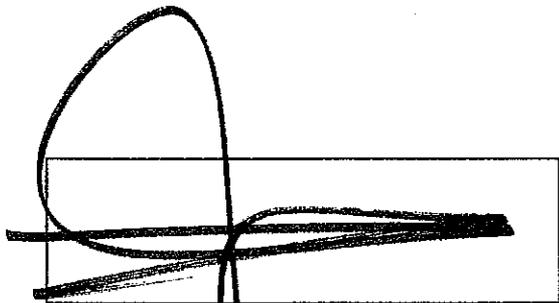
Annexe 1 – Grille de répartition des honoraires entre cotraitants pour la mission de base
Annexe 2 – Grille de répartition des honoraires entre cotraitants pour les missions complémentaires
Annexe 3 – Décomposition de l'indemnité de concours entre cotraitants
Annexe 4 – Acte spécial pour présentation d'un sous traitant
Annexe 5 – Décomposition détaillée des surfaces
Annexe 6 – Engagement du groupement conjoint de maîtrise d'œuvre

Fait à CHARLEVILLE MEZIERES le .....

La présente offre est acceptée :

- Avec sa solution de base
- Avec son option n°

La personne responsable du marché



Pour le Président du Conseil Général  
Le Directeur Général  
des Services Départementaux  
**ALAIN GUILLAUMIN**

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VEVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : mgconseil02@orange.fr	<b>Marché public de services</b>	
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009

